

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3879 - JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

COOPÉRATION RÉGIONALE

La Sadc au chevet de la RDC



La situation qui prévaut en RDC sera particulièrement évoquée au cours du sommet extraordinaire de la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc) qui se tient, le 27 novembre, au Botswana. Outre la coopération politique, la défense et la sécurité, la Troïka de l'organe de la Sadc qui comprend le Botswana, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe entend examiner à fond l'équation congolaise à la lumière des derniers développements.

Sous la houlette du président de Botswana, Dr Mokgweetsi Keabetswe, ce sommet sera élargi également aux pays contributeurs de troupes FIB dans le cadre de la Monusco (Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC) que sont le Malawi, l'Afrique du Sud et la Tanzanie.

Page 3

Félix Tshisekedi attendu au prochain sommet extraordinaire de la SADC

ACAJ

L'ONG promet la réduction des droits et avantages financiers indûment accordés à Joseph Kabila



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) recommande aux parlementaires de « tout faire pour réduire tous les droits et avantages financiers accordés à l'ancien président Joseph Ka-

bila et autres corps constitués ». Cette organisation pense « qu'il est moralement inacceptable que les rémunérations, droits et avantages exorbitants accordés à certains compatriotes soient justifiés par le simple fait qu'ils ont exercé certaines fonctions d'Etat ». L'ONG appelle les députés et sénateurs à prendre leurs responsabilités en vue de permettre au gouvernement de répondre positivement à ses engagements basiques en rapport avec l'amélioration des conditions de vie de la population

Page 3

CONSULTATIONS PRÉSIDENTIELLES

Le FCC décline l'invitation de Félix Tshisekedi



Quelques cadres du FCC

Les présidents des regroupements politiques, membres du Front commun pour le Congo (FCC), ont levé l'option par rapport à l'invitation du président de la République pour les consultations. À l'issue de leur réunion tenue le 25 novembre à Kinshasa, ils se sont dit non concernés par ces consultations tenues par le chef de l'Etat, Félix-An-

toine Tshisekedi, depuis près de trois semaines, en vue de constituer une union sacrée pour la nation. Le FCC se dit néanmoins disposé à dialoguer avec le président de la République dans le cadre de l'accord qui lie les deux parties (FCC et Cach) et ce, dans le respect de la Constitution.

Page 2

UNC

Vital Kamerhe ne se porte pas bien

Condamné à vingt ans des travaux forcés pour détournement des fonds publics dans le cadre du programme d'urgence de 100 jours du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le président de l'Union de la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe, a une santé, depuis lors, dégradée au point de devenir très préoccupant. L'ancien président de l'Assemblée nationale a un

problème de tension et de respiration, à en croire le vice-ministre de la Justice qui lui a rendu visite le mardi 24 novembre. Rappelons que c'est au mois d'août dernier que l'état de santé de Vital Kamerhe s'est nettement dégradé. Ses proches insistent sur la nécessité de le transférer vers l'étranger pour lui permettre d'avoir des soins médicaux appropriés.

Page 3



Vital Kamerhe en soins dans une structure médicale de la place

ÉDITORIAL

Enfin!

Oui, enfin les choses se précisent du côté des Etats-Unis. La transition entre les équipes Trump et Biden, le 20 janvier prochain, est lancée. En dépit d'une avalanche de recours contre la victoire de son adversaire, le président sortant, Donald Trump a instruit son administration de se préparer à passer le témoin. A Washington, comme dans plusieurs autres capitales du monde, ces recours, infructueux pour l'essentiel, étaient perçus comme une volonté délibérée d'obstruer le processus de passation des pouvoirs.

Convaincu pour sa part qu'il finirait par prendre possession du bureau ovale de la Maison Blanche, Joe Biden s'est dit soulagé. Il n'avait néanmoins pas attendu ce dénouement pour annoncer la composition de son cabinet. Depuis soixante-douze heures, les alliés de Washington, ses rivaux et ses partenaires dans le cadre des relations bilatérales et multilatérales savent désormais à quels interlocuteurs ils auront affaire les quatre prochaines années.

Quand bien même l'Amérique reste un pays jaloux de sa posture de première puissance mondiale, avec Biden on s'attend à ce que le discours officiel et les méthodes changent plus ou moins radicalement. A commencer par ce grand retour dans le concert des nations, les Américains devant réoccuper les sièges qu'ils avaient abandonnés au sein du système des Nations unies notamment à l'OMS. Ou encore, la prestigieuse place qui était la leur dans l'Accord de Paris sur le climat.

De fait, plus que sa garde rapprochée, Donald Trump savait à peu près que la cause était entendue. Mais comme il est un fin communicateur, son refus d'acter la victoire de Joe Biden était peut-être pour le moral de ses partisans. L'astuce a dû lui permettre d'amorcer le choc de la défaite qu'il n'avait pas envisagée malgré la multiplication de signaux contraires. Le fait qu'en quatre ans d'exercice, autant de hauts responsables de son entourage ont été ou remerciés, parfois sans façon, ou décidés de leur propre chef de le quitter n'était pas de bonne augure pour lui.

S'il déclare ne pas avoir dit son dernier mot, Donald Trump ne s'avoue pas moins vaincu puisqu'il a consenti de s'en aller. Aura-t-il la courtoisie de transmettre les rênes du pouvoir à Joe Biden, son successeur, dans la même ambiance solennelle que celle du 20 janvier 2017 quand il prit la suite de Barack Obama ? Ce sera sa dernière bataille contre lui-même sous l'arbitrage de l'opinion mondiale.

Le Courrier de Kinshasa

CONSULTATIONS PRÉSIDENTIELLES

Le FCC décline l'invitation de Félix Tshisekedi

La plate-forme politique qui se dit non concernée par ces consultations est, par ailleurs, disposée à dialoguer avec le président de la République « dans le cadre de l'accord qui lie les deux parties et dans le respect de la constitution ».



Joseph Kabila, l'autorité morale du FCC

Les présidents des regroupements politiques membres du Front commun pour le Congo (FCC) ont levé l'option par rapport à l'invitation du président de la République pour les consultations. À l'issue de leur réunion tenue le 25 novembre à Kinshasa, ces cadres de la plate-forme du sénateur à vie et ancien président Joseph Kabila se sont dit non concernés par ces consultations tenues par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, depuis près de trois semaines, en vue de constituer une union sacrée pour la nation.

A en croire le ministre Steve Mbikayi, membre de la conférence des présidents, qui a livré cette information, le FCC

reste, par ailleurs, disposé à dialoguer avec le président de la République. « Le FCC reste disposé à dialoguer avec son Excellence Monsieur le président de la République dans le cadre de l'accord qui lie les deux parties et dans le respect de la Constitution », a-t-il dit. Il est, par ailleurs, rappelé que ces consultations devraient être clôturées le 24 novembre. Le report d'une journée serait dû, selon des sources concordantes, à l'attente de la position du FCC, qui a avait souhaité être reçu par le chef de l'Etat et qui avait, de ce fait, été convié pour ce faire.

Certains autres membres de ce regroupement politique, membres des institutions de

la République, dont les gouverneurs et les vice-gouverneurs, ainsi que les membres des bureaux des assemblées provinciales, ont été, eux, autorisés à prendre part à ces consultations. D'autres encore, dont certains disent attendre des sanctions, n'ont pas respecté le mot d'ordre de leur plate-forme et ont pris part à ces consultations, motivant leur geste par le souci de faire avancer les choses dans le pays. Il est aussi noté que la présidence de la République a lancé une invitation pour la participation du FCC à ces consultations le 25 novembre à 15 heures.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION RÉGIONALE

La Sadc au chevet de la RDC

La situation politique qui prévaut en République démocratique du Congo (RDC) sera au menu du sommet extraordinaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc) qui se tiendra, le 27 novembre, au Botswana.

Outre la coopération politique, la défense et la sécurité, la Troïka de l'Organe de la Sadc qui comprend le Botswana, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe entend examiner à fond l'équation congolaise à la lumière des derniers développements. Il est évident que les tensions actuelles entre les parte-

naires de la coalition au pouvoir avec, à la clé, les consultations des forces politiques et sociales initiées par le chef de l'Etat, seront passées au crible en vue de dégager des pistes de solution plausibles. Présidé par le président de la République de Botswana, Dr Mokgweetsi Keabetswe, ce sommet sera élargi égale-

ment aux pays contributeurs de troupes FIB dans le cadre de la Monusco (Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC) que sont le Malawi, l'Afrique du Sud et la Tanzanie. A en croire le communiqué de la troïka de cet organe, ce sommet extraordinaire sera précédé de la

réunion du comité ministériel de l'organe (AGC) qui se tiendra ce 26 novembre.

Pour rappel, la Sadc est une organisation de seize États membres créée en 1980. Elle a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable et le développement socio-économique grâce à

des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration plus approfondies, une bonne gouvernance, une paix et une sécurité durables pour que la région émerge comme un acteur compétitif et efficace des relations internationales et de l'économie mondiale.

Alain Diasso

UNC

Vital Kamerhe ne se porte pas bien

Condamné à vingt ans des travaux forcés pour détournement des fonds publics dans le cadre du programme d'urgence de 100 jours du Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Vital Kamerhe a un état de santé, depuis lors, dégradé au point de devenir très préoccupant.



Une attitude de Vital Kamerhe durant le procès

Après quelques semaines passées à l'ex-prison centrale de Makala, l'ancien directeur de cabinet du chef de l'Etat a été transféré depuis le mois d'août, au regard de la dégradation de son état de santé, dans un Centre hospitalier de Kinshasa pour une prise en charge médicale appropriée. Il s'avère que, malgré les soins qui lui sont administrés sur place, l'état de santé du leader de l'Union pour la nation congolaise (UNC) ne s'est pas amélioré. Bien au contraire, il s'est nettement altéré au point de susciter des fortes craintes. A l'heure actuelle, il appert que Vital Kamerhe ne se porte pas bien. Le vice-ministre de la Justice, Bernard Takahishe, qui lui a rendu visite le 24 novembre l'a confirmé.

À l'en croire, l'ancien président de l'Assemblée nationale a un problème de tension et de respiration. Raison pour laquelle, a-t-il déclaré, à l'issue de sa visite, il a été déplacé pour être installé dans une salle appropriée

pour une assistance respiratoire. « Il est dans une situation pas très confortable. Il est sérieusement malade et ça nécessite qu'il puisse avoir des soins appropriés pour que sa situation puisse s'améliorer. Sinon ça risque d'être une catastrophe », a déclaré le vice-ministre. Et d'ajouter : « Nous allons devoir étudier pour voir dans la mesure du possible ce que nous pouvons opérer comme choix par rapport à une officine qui peut le prendre suffisamment en charge et s'il y aura peut-être nécessité de l'évacuer ». Rappelons que c'est au mois d'août dernier que l'état de santé de Vital Kamerhe commençait à se dégrader. Ses proches insistent sur la nécessité de lui faciliter une évacuation médicale vers l'étranger pour lui permettre d'avoir des soins médicaux appropriés.

.A.D.

ACAJ

L'ONG promet la réduction des droits et avantages financiers indûment accordés à Joseph Kabila

La structure défense des droits de l'Homme appelle les députés et sénateurs à prendre leurs responsabilités en vue de permettre au gouvernement de répondre positivement à ses engagements basiques en rapport avec l'amélioration des conditions de vie de la population.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) recommande aux députés et sénateurs de « tout faire pour réduire tous les droits et avantages financiers accordés à l'ancien président Joseph Kabila et autres corps constitués ». À travers une lettre ouverte adressée aux parlementaires dont la copie est arrivé le 25 novembre à la presse, cette organisation, qui pense qu'« il est moralement inacceptable que les rémunérations, droits et avantages exorbitants accordés à certains compatriotes soient justifiés par le simple fait qu'ils ont exercé certaines fonctions d'Etat », motive sa recommandation par le constat selon lequel le gouvernement ne sait plus répondre positivement à ses engagements faute des moyens financiers. « Notre pays fait face à l'amenuisement de ressources du Trésor public. Il peine à consolider notamment la gratuité de l'enseignement de base, les grands chantiers sociaux en rapport avec l'eau, l'électricité et l'habitat. Il est inadmissible que le Parlement, représentation du peuple par excellence, de surcroît autorité budgétaire, donne l'impression de se rendre complice de l'enrichissement illicite, scandaleux et injustifié de quelques citoyens au détriment du plus grand nombre », a fait savoir l'Acaj.

Pour cette ONG, « faute de moyens financiers suffisants, le gouvernement de la République tarde à répondre positivement à ses engagements basiques en rapport avec l'amélioration des conditions salariales des enseignants, des magistrats, des médecins, ainsi que toutes les autres catégories socio-professionnelles envers lesquelles les promesses ne sont guère tenues ». Dans ses propositions, l'Acaj dit attendre des parlementaires d'agir dans le sens de ses recommandations

à l'occasion de l'analyse du projet de loi des finances 2021. « De ce qui précède, l'Acaj vous recommande de tout mettre en œuvre pour réduire tous les droits et avantages financiers indûment accordés au président de la République honoraire ainsi qu'aux anciens chefs de corps constitués, dans les proportions raisonnables, à l'occasion de l'analyse du projet de loi des finances 2021 », a appuyé l'ONG dans sa correspondance.

Joseph Kabila appelé à renoncer à certains avantages financiers

Il est rappelé que l'Acaj avait précédemment écrit à l'ancien chef de l'Etat et sénateur à vie, Joseph Kabila, de qui elle a sollicité de renoncer à certains de ses avantages. L'ONG avait demandé à l'autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC) « de prouver sa solidarité envers la misère du peuple congolais en renonçant au trois quart des émoluments, droits et avantages financiers exorbitants, qui scandalisent de par leur nature et hauteur ». Dans ces actions, note-t-on, l'Acaj a notamment fait référence aux documents largement relayés dans la presse qui allèguent que Joseph Kabila bénéficierait du Trésor public des émoluments, droits et avantages financiers mensuels de l'ordre de 680 mille dollars américains, sans considérer l'entretien des éléments militaires de sa garde et les indemnités lui payées en sa qualité de sénateur à vie. L'ONG est également revenue sur le caractère « inique et discriminatoire » de la loi n° 18/021, du 26 juillet 2018, portant statut des anciens présidents de la République élus et fixant les avantages accordés aux anciens chefs de corps constitués.

Lucien Dianzenza

COVID-19

Les enquêtes face-à-face abandonnées au profit des appels téléphoniques

La seconde méthode risque de brouiller la perception de l'impact économique de la crise sanitaire et des mesures de confinement sur les personnes les plus pauvres et vulnérables, estime la Banque mondiale. Une défaillance dans la collecte et l'interprétation des données pèsera fortement dans la mise en œuvre des politiques sociales et d'actions de riposte à la pandémie.

L'évolution de l'impact économique de la pandémie de covid-19 sur les ménages ne livrera plus facilement ses secrets à la suite de l'incapacité de collecter des informations autrement que par la voie des appels téléphoniques jugés peu représentatifs. Faute de données d'enquête plus représentatives, beaucoup de pays du continent africain peinent à ajuster leur riposte ou à mettre sur pied des services capables d'aider les ménages désemparés à faire face à la crise sanitaire.

Pour la Banque mondiale, les enquêtes traditionnelles auprès des ménages, principalement le face-à-face, four-

nissent des précieuses informations sur la manière dont la crise sanitaire affecte la vie et le bien-être des ménages et des individus, sur la manière dont ils font face à ses répercussions et sur l'accès ou non des plus démunis à l'aide privée et publique. Une bonne collecte des données d'enquête permet d'orienter les réponses politiques. Avec le téléphone, la première grande difficulté est justement la part des propriétaires de téléphone qui varie selon le pays. Il est inimaginable de comparer de telles données au regard des différences de niveau de développement entre les pays enquêtés.

Une grande enquête de la Banque mondiale

Entre-temps, une nouvelle formule a vu dernièrement le jour pour permettre aux pays affectés d'actualiser leurs politiques pour faire face efficacement à la covid-19. En effet, la Banque mondiale et ses partenaires ont lancé les enquêtes téléphoniques auprès des ménages pour cerner l'évolution de la situation économique dans plus d'une centaine de pays dont la RDC. Par ailleurs, l'idée est d'arriver justement à affiner l'énorme masse d'informations en mettant sur pied un tableau de bord de suivi à haute fréquence covid-19. Il s'agit d'un

outil interactif qui permet de mieux appréhender les variations des conséquences de la crise selon les pays et dans le temps. La Banque mondiale parle d'un travail sans précédent tant sur le plan des pays couverts que de la rapidité de la conception et de la mise en œuvre.

Au niveau des résultats attendus, il sera désormais possible de combler la carence en informations du fait du ralentissement des enquêtes en face-à-face. Bien exploitées, ces données d'enquête devraient aider un pays comme la Zambie à concevoir un programme de transferts en espèces pour soutenir les ménages. De

même, l'apport serait incommensurable pour l'Indonésie dans son effort d'actualisation de la riposte à la covid-19 à travers l'extension des programmes d'aide sociale et des subventions salariales. Pour sa part, la RDC ne pourrait que tirer profit de ces données d'enquête. En effet, le tableau de bord permet d'accéder à des informations comparables entre pays sur plus de quatre-vingts indicateurs répartis en quatorze grands thèmes comme l'accès à la nourriture, les évolutions de l'emploi, la perte de revenus, l'accès aux filets sociaux et les stratégies d'adaptation des ménages.

Laurent Essolomwa

LINAFOOT/LIGUE 1

Nul entre Mazembe et Lupopo, V.Club bat DCMP

Si le derby de Lubumbashi entre Mazembe et Lupopo n'a pas déterminé un vainqueur le dimanche dernier, celui de Kinshasa a vu V.Club prendre le dessus sur Daring Club Motema Pembe. L'on note par ailleurs la bonne opération du leader du championnat national, Maniema Union, vainqueur de Bazano à Kindu.

Le derby de Lubumbashi entre le TP Mazembe et le FC Saint-Éloi Lupopo s'est soldé, le 22 novembre, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo par un résultat d'égalité d'un but partout. C'était dans le cadre de la 11e journée de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Le club bleu et or de l'entraîneur Bertin Maku s'est d'emblée installé dans le jeu, accaparant le cuir. C'est contre le cours du jeu que Mazembe coaché par Dragan Cvetkovic a ouvert la marque à la 27e minute par Arsène Zola de la tête, sur un corner de Chicco Ushindi. Le gardien de but Matampi Vumi Ley de Lupopo n'a plus rien à faire. Lupopo a maintenu sa mainmise sur le jeu. Bertin Maku des Cheminots a opéré des changements en seconde période avec les entrées en jeu de Jonathan



Penalty manqué par Mazembe contre Lupopo (photo Papy Ngandu)

Masakidi et Héritier Kasongo. Cheminots en vie. Dans les temps additionnels, Héritier Kasongo a égalisé, trompant le gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohhou, sur un centre de Jonathan Masakidi. Il n'y a donc pas eu de vainqueur entre les deux clubs rivaux de Lubumbashi.

Cheminots en vie. Dans les temps additionnels, Héritier Kasongo a égalisé, trompant le gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohhou, sur un centre de Jonathan Masakidi. Il n'y a donc pas eu de vainqueur entre les deux clubs rivaux de Lubumbashi.

V.Club bat DCMP

Le derby de Kinshasa, le 22 novembre, dans un stade des Martyrs aux gradins vides à cause des restrictions dues à la covid-19, a tourné à l'avantage de V.Club, vainqueur du Daring Club Motema Pembe (DCMP). Le latéral droit Djuma Shabani a inscrit l'unique but des Dauphins Noirs de la capitale à la 11e minute sur penalty consécutif, une faute du défenseur Mangindula sur Jésus Moloko Ducapele dans

la surface de réparation de DCMP. Cependant, le club vert et blanc a été plus dominant dans le jeu, mais sans concrétiser ses offensives. L'on note que le milieu défensif Masasi Obenze de V.Club a écopé d'un carton rouge en deuxième période.

Au stade Joseph-Kabila de Kindu, l'AS Maniema Union a eu raison de la Jeunesse Sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par deux buts à zéro. Les joueurs de l'entraîneur Dauda Lupembe ont ouvert la marque à la 27e minute par Tshitemayi. Et le leader technique du club, Mercey Ngimbi, a donné le coup de grâce à la 70e minute avec le second but du club de Kindu. Avec ce succès, Maniema consolide sa première position du classement après douze journées.

Et au stade Dominique Diur de Kolwezi, il n'y a pas eu de vainqueur au terme du derby de Lualaba entre Simba et Blessing. Deux buts partout, c'était le score de cette rencontre. Emmanuel Kasha (5e minute) et Rodrigue Kitwa (56e minute) ont été les buteurs de Simba, alors que Mamadou Nkongolo (55e minute) et Sam Samangwa (87e minute) ont marqué pour Blessing.

Classement

Au classement, Maniema Union garde la pool-position avec 25 points en 12 matchs, devant V.Club (19 points en 9 matchs), Mazembe (13 points en 7 matchs), Daring Club Motema Pembe -DCMP- (13 points en 10 matchs) et Blessing (12 points en 10 matchs). La sixième place est occupée par Renaissance du Congo (12 points en 9 matchs), suivi de Don Bosco (11 points en 6 matchs), Lupopo (10 points en 7 matchs), Jeunesse sportive de Kinshasa -JSK- (10 points en 9 matchs). Racing Club de Kinshasa -RCK- continue le top dix avec 9 points en 10 matchs livrés, juste devant Sanga Balende qui n'a disputé que 4 matchs pour un total de 8 points déjà glanés.

Martin Engimo



Vue du match entre DCMP et V.Club à Kinshasa (photo tpmazembe.com)

NIGER

Deuil de trois jours après le décès de Mamadou Tandja

L'ancien président du Niger, Mamadou « Baba » Tandja, qui avait dirigé le pays de 1999 à 2010, est décédé le 24 novembre à Niamey à l'âge de 82 ans, selon un communiqué de la présidence de la République.

« Le président de la République et le gouvernement ont le regret de vous annoncer le décès de son excellence Tandja Mamadou, ancien président de la République du Niger, décès survenu ce jour 24 novembre à Niamey. Un deuil de trois jours sera observé sur toute l'étendue du territoire national », précise le texte.

Ancien militaire ayant participé au putsch contre le président Diouri Hamani, au profit du général Seyni Kountché, Mamadou Tandja avait ensuite été ministre à plusieurs reprises avant d'être élu président de la République en 1999.

Renversé en 2010 par un putsch militaire, en voulant s'accrocher au pouvoir après les deux mandats auxquels lui donnait droit la Constitution, Tandja restait une figure populaire au Niger. Avec

le temps la rue semblait avoir oublié les derniers mois de son régime pour ne retenir que l'image de « Baba » Tandja, le père de la nation qui luttait contre la pauvreté.

Alors que ses partisans ont longtemps espéré son retour sur la scène politique, Tandja s'était définitivement retiré, après des

premier président du Niger post-indépendant, par les putschistes conduits par le général Seyni Kountché. Rapidement, il devient homme d'Etat, puis est plusieurs fois nommé préfet et ministre de l'Intérieur.

En mai 1990, il dirige la répression d'une manifestation de Touaregs qui se

en 1999. Il est réélu en 2004. A la fin des années 2000, de 2007 à 2009, il doit faire face à une nouvelle rébellion touarègue. Il ordonne à l'armée de mater ce mouvement.

C'est sur le plan social que Mamadou Tandja laisse les meilleurs souvenirs, car il aura tenté de « renforcer le pouvoir d'achat des pay-

de l'annulation des dettes du Niger pour lancer aussi une politique de grands travaux (écoles, centres de santé, électrification etc.). Il a encouragé également le micro-crédit aux femmes dans les zones rurales, instauré la gratuité des soins pour les femmes et enfants de moins de cinq ans. Aussi se veut-il impitoyable contre la corruption et fait incarcérer les ministres et parfois même ses amis impliqués dans des affaires de malversations.

Vers la fin de sa vie, les Nigériens retenaient surtout son image de père de la Nation (« Baba Tandja »), de l'homme qui avait lutté contre la pauvreté de ses concitoyens. Un ancien conseiller à la présidence, Oumarou Cissé Issa, allait même récemment jusqu'à le qualifier de « légende ».

Yvette Reine Nzaba

« Le président de la République et le gouvernement ont le regret de vous annoncer le décès de son excellence Tandja Mamadou, ancien président de la République du Niger, décès survenu ce jour 24 novembre à Niamey. Un deuil de trois jours sera observé sur toute l'étendue du territoire national »

soins médicaux en France en 2015.

Colonel de l'armée, Mamadou Tandja s'est fait connaître par un coup d'Etat, en avril 1974. Il avait alors participé à renverser Hamani Diouri, le

solde par un bain de sang (soixante-trois morts) et qui déclenche la première rébellion dans le nord, entre 1991 et 1995.

Membre du MNSD (ancien parti unique), Mamadou Tandja devient président

sans », afin qu'ils puissent « mieux se nourrir », s'éduquer et « soigner leurs enfants », comme il le déclarera lui-même dans un discours.

Mamadou Tandja a employé les fonds provenant

GENRE

Avenir Nepad sensibilise aux violences à l'égard des femmes

L'Ong Avenir Nepad-Congo a lancé, le 25 novembre, à la faveur de la journée mondiale de l'élimination des violences basées sur le genre, une campagne de seize jours de sensibilisation de l'opinion aux violences faites aux femmes.



Les membres de l'Ong Avenir Nepad et les participants au forum

Cette association a organisé un forum au cours duquel ont été publiées trois enquêtes menées sur les violences faites aux femmes en République du Congo. Dans la première étude intitulée « Adolescents, jeunes et la santé sexuelle et de la reproduction au Congo », réalisée à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouesso, Avenir Nepad a mis en relief la santé sexuelle et reproductive des adolescentes et jeunes filles sur la problématique des avortements.

Il ressort de cette enquête que les jeunes filles dont l'âge varie entre 17 et 21 ans, entretiennent des relations sexuelles permanentes. Cependant, précise l'étude, plus de la moitié d'entre elles ignorent l'usage de la contraception. Ce qui les expose aux grossesses indésirées et

aux risques d'avortements clandestins. Un phénomène à l'origine des décès de plusieurs femmes et jeunes filles.

Dans la seconde étude, dénommée « Accès aux services, droits et santé sexuelle et reproductive dans le contexte de covid-19 en République du Congo », l'Ong notifie que le confinement total décrété par le gouvernement, dans le cadre de la riposte au coronavirus, a eu un impact négatif sur la santé reproductive de la femme.

La dernière étude intitulée « Impact de la covid-19 sur les violences basées sur le genre » précise que les femmes ont subi des viols du fait de la cohabitation forcée, régulière et inhabituelle avec son époux ou conjoint. Cet état de fait, renchérit

l'enquête, a entraîné de nombreuses grossesses non planifiées, par-delà, des avortements indésirés, causant aussi des morts.

Le coordonnateur d'Avenir Nepad, Etanislav Ngodi, a appelé les pouvoirs publics à réglementer et renforcer la réglementation sur les violences basées sur le genre, afin de protéger la femme, conformément à la Déclaration de Maputo.

Pendant seize jours, cette Ong ira auprès des femmes pour les sensibiliser au phénomène puis recueillera leurs doléances afin de les soumettre au gouvernement. Le forum a été ouvert par la directrice générale du Centre de recherche et de documentation sur la femme, Virginie Ndessabeka.

Firmin Oyé

BAD

Un Ivoirien désigné chef de bureau pour la RCA

La Banque africaine de développement (BAD) a procédé à la nomination de chefs de bureau pays pour la République centrafricaine, le Ghana, Madagascar, le Mali, la Sierra Leone, le Togo et l'Ouganda, à compter du 1er décembre 2020. Parmi les personnalités nommées figure l'Ivoirien Mamady Souaré.

Mamady Souaré est désigné pour occuper, à compter du 1er décembre le poste de chef de bureau de la République centrafricaine.

Il a rejoint la Banque africaine de développement en 2004, en tant qu'ingénieur principal des transports. Il occupe actuellement le poste de directeur de la division des opérations d'intégration régionale au sein du département du développement et de l'intégration régionale de la BAD.

Avant sa nomination au poste de chef de bureau pays en République centrafricaine, il était chef de la division des transports à la BAD dont la mission est la gestion des projets d'infrastructures de tous les pays membres régionaux en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest, du Nord, de l'Est et en Afrique australe. Mamady Souaré possède un solide parcours et une vaste expérience des opérations, en particulier dans les secteurs des transports publics et de l'intégration régionale, dans lesquels il a travaillé pendant plus de vingt-huit ans.

En tant que chef de projets, il a été le coordinateur national des projets d'entretien des routes en Côte d'Ivoire avant d'être nommé directeur général adjoint au ministère des Transports (Agence des transports urbains). Il a, par la suite, rejoint la Banque mondiale où il a dirigé un large éventail d'initiatives en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Mamady Souaré est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École nationale d'ingénieurs (Ensi) de Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, et d'un diplôme d'études supérieures en économie des transports de l'École nationale des travaux publics de l'État (Entp) de Lyon, en France.

Y.R.Nz.

COP26/COVID-19

Report de la COP 26 à l'automne 2021

En raison de l'épidémie du Coronavirus, la COP 26 qui devait se tenir à Glasgow, en Ecosse, a été reportée en 2021. Des événements alternatifs ont été organisés partout dans le monde pour maintenir la pression.

Les États, les Nations unies, les organisations de la société civile et les jeunes du monde entier ont organisé des événements alternatifs pour mettre le sujet climatique au premier plan et maintenir la pression pour les douze prochains mois. L'enjeu est de taille. Les pays signataires devront relever leurs objectifs climatiques. La COP 26 sur le climat a finalement été reportée à l'automne prochain, en raison de la pandémie de Covid-19. Les pays du monde entier auront pour principale mission de relever leurs ambitions climatiques, conformément à l'accord de Paris. Certains ont décidé de ne pas attendre. A la surprise générale, la Chine s'est engagée à atteindre la neutralité carbone avant 2060. Le Japon et la Corée du Sud se sont fixés le même objectif pour 2050. Au total, ce sont 110 pays

qui se sont engagés à la neutralité carbone. A ceux-là, s'ajoutent les États-Unis, grâce au nouveau président, Joe Biden. Mais il reste à traduire ces intentions dans les contributions nationales volontaires [NDC]. À ce jour, une quinzaine d'États seulement se sont acquittés de cet engagement. Il s'agit des pays insulaires et vulnérables (Îles Marshall, Suriname, Zambie, Rwanda, Thaïlande...), ne représentant que 4,6 % des émissions globales. Pour maintenir la pression en l'absence de la COP26, la Convention des Nations unies pour le changement climatique multiplie les sommets virtuels, en organisant des dialogues Race to Zero (la Course vers le zéro émission), des journées thématiques dédiées à l'énergie, à l'agriculture ou à la finance. À partir du 23 novembre, les dialogues sur

le climat devraient prendre le relais, afin d'avancer sur les règles en suspens de l'accord de Paris liés. «Ensemble, les deux dialogues prépareront le terrain pour l'anniversaire de l'accord de Paris, le 12 décembre», note la Ccnucc. La société civile, quant à elle, a organisé le week-end dernier la COP 26 Coalition, un événement en ligne (From the ground up) rassemblant des milliers de personnes et plus d'une centaine d'organisations. «Notre rôle, à l'approche de la COP 26, doit être de maintenir au premier plan de la conscience publique ce que signifie un réchauffement de 1,5°C et ce qu'il faudrait pour l'éviter. Aussi est-il, d'exiger une action climatique qui aborde véritablement la nature et l'ampleur des crises interdépendantes auxquelles nous sommes confrontés», a lancé le collectif dans une

déclaration commune.

À cette occasion, l'accord de Glasgow a été signé par des dizaines d'associations et de collectifs. Il prévoit d'établir un agenda climatique des actions citoyennes locales, relevant notamment de la désobéissance civile, afin d'arrêter ou transformer les principaux pollueurs. Un inventaire mondial doit être réalisé d'ici le début de l'année prochaine pour déterminer ces projets responsables des principales émissions de gaz à effet de serre. Les jeunes sont mobilisés également à travers la Mock COP26, («simulacre» de COP26 - du 19 novembre au 1er décembre). Quelque 350 délégués de 145 pays se retrouveront virtuellement, afin d'élaborer une déclaration finale sous la forme d'un traité juridique qui pourra ensuite être repris par chaque gouvernement. Il s'agit ainsi de

«montrer au monde ce qui se passerait si les jeunes organisaient la COP26». La parole sera particulièrement donnée aux militants du Sud et des communautés marginalisées, trop souvent ignorés.

Le point d'orgue de ce compte à rebours vers la COP26 de 2021 se tiendra le 12 décembre prochain, avec la célébration du 5e anniversaire de l'accord de Paris. Un sommet virtuel sera organisé par les Nations unies, le Royaume-Uni, la France, le Chili et l'Italie. Seules les annonces les plus ambitieuses y seront présentées. L'Union européenne pourrait officialiser la relève de son objectif de réduction des émissions de 40 à 55 % pour 2030. Le Royaume-Uni, hôte de la COP 26, devrait également présenter une contribution nationale renforcée.

Noël Ndong



CHEF.FE D'EQUIPE POUR LE PROJET VET TOOLBOX II AU CONGO

Intitulé du poste :	Chef.fe d'équipe pour projet européen VET Toolbox II
Pays ou zone géographique :	Poste basé à Brazzaville (déplacements à prévoir dans le pays)
Domaines d'intervention :	Formation Professionnelle / Développement du secteur privé / Insertion dans l'emploi
Durée de la mission :	Long terme
Type de contrat :	A préciser (portage salarial)
Lien vers l'offre (site Expertise France):	https://bit.ly/2UUtWN
Date limite de réponse :	30/11/2020 à 23h59

Expertise France recrute un.e Chef.fe d'équipe, chargé.e de la mise en œuvre du projet VET TOOLBOX II au Congo pour un démarrage prochain. VET TOOLBOX II est un programme multi-pays financé par l'Union Européenne (UE) et mis en œuvre par différentes agences de coopération. D'une durée estimée de 48 mois, l'objectif est d'améliorer l'impact, en termes d'emploi, des programmes d'investissement de la Commission européenne (EIP - External Investment Plan) dans le pays à travers le développement du capital humain et un meilleur accès à l'emploi.

Il/Elle travaillera à temps plein, sous la supervision de la Directrice adjointe du département Capital Humain et Développement Social d'Expertise France et en lien constant avec la chargée de Projets basée au siège à Paris.

* Une très bonne connaissance du contexte socio-économique et réglementaire du développement du secteur privé / climat des affaires et du système de formation professionnelle au Congo est essentielle. Une expérience professionnelle démontrée dans des projets de développement internationaux (en particulier sur fonds UE) est un atout.

* Profil requis : Master ou équivalent en politiques publiques / politiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle / sciences politiques. 15 ans d'expérience professionnelle minimum.

* Documents à fournir :

- Candidature en français comprenant CV et Lettre de motivation à adresser à Mme Fiona Hübers : fiona.hubers@expertisefrance.fr ou via le formulaire de candidature en ligne (<https://bit.ly/2UUtWN>)

TRANSPORT AÉRIEN

Les députés exhortent le gouvernement à régler le dossier « ECAir »

L'Assemblée nationale a autorisé, le 24 novembre, la ratification des accords entre le Congo et le Cap-Vert, le Bénin et le Togo dans le domaine de la navigation aérienne. Une occasion pour les députés d'interpeller le gouvernement sur la relance des activités de la compagnie Equatorial Congo Airlines « ECAir » qui a mis la clé sous le paillason depuis près de quatre ans.

Saisissant cette occasion, les députés ont interpellé la ministre en charge des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas sur la situation actuelle d'Equatorial Congo Airlines (ECAir) en faillite depuis quelques années. C'est le cas du député Raymond Isaac Follo qui a déploré les conditions dans lesquelles un Airbus d'ECAir est cloué sur le tarmac de l'aéroport d'Addis-Abeba. « La société ECAir dispose de combien d'avions et où se trouvent-ils ? Quand vous arrivez par l'aéroport d'Addis-Abeba, il y a sur le tarmac un appareil de la compagnie ECAir abandonné. C'est un spectacle désolant, cet appareil est à l'air libre, même pas au centre de maintenance », a-t-il détaillé.

Abondant dans le même sens, Jean Jaurès Ondélé a exhorté

le gouvernement à accélérer le dossier d'ECAir afin de doter le pays d'une compagnie aérienne nationale. « Je constate que sur le dossier d'ECAir, le gouvernement se hâte très lentement. Tout le monde sait que cette compagnie a mis la clé sous le paillason depuis plus de deux ans. Mais, une compagnie nationale est un instrument de souveraineté. Nous signons les accords par rapport à la santé de notre pays sur le plan international. Si nous n'avons pas de compagnie nationale, à quoi sert de signer ce type d'accords ? », s'est-il interrogé.

Répondant aux préoccupations des députés, la ministre en charge des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a indiqué que la société ECAir dispose de sept avions dont six Airbus et

un Beechcraft. Selon Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, sur les six Airbus, quatre sont en maintenance dont deux à Addis-Abeba et deux autres à Johannesburg. Quant aux deux se trouvant à Bruxelles, ils sont dans un état de non-navigabilité. L'option retenue consiste à vendre les deux appareils en pièces détachées. Quant au septième appareil, il se trouve au Congo. « Le fait que nos deux Airbus soient à l'étranger n'est pas le signe d'un abandon », a-t-elle indiqué, précisant que le souci majeur était l'absence de paiement par le Congo de la facture inhérente aux services de réparation.

Doter le pays d'une compagnie capable de faire face à ses charges

S'agissant de la reprise des activités de la société ECAir,

elle a rappelé que les résultats des travaux de la commission interne mise en place ont été transmis au Premier ministre. Le chef du gouvernement a, en effet, installé le comité interministériel qui a travaillé sur la perspective d'assainir le secteur aérien d'une manière générale. Ce qui a abouti à une note confidentielle remise au président de la République. « L'idéal est d'avoir une compagnie aérienne qui, par sa propre exploitation, est en capacité de faire face à ses charges, à ses dépenses. Une société qui ne doit pas forcément être sous perfusion du gouvernement ou des ressources publiques. Mais, nous notons qu'il faut absolument accélérer le dossier ECAir afin que les Congolais retrouvent la fierté de voir leur fanion national survoler le conti-

ment et d'autres cieux », a conclu Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, promettant de donner de plus amples informations lors d'une éventuelle séance de questions orales avec débats au gouvernement.

Notons que les trois projets de loi approuvés par l'Assemblée nationale offrent un certain nombre de possibilités d'exploitation des services aériens entre les différentes parties contractantes. Ces ratifications viennent conforter, à en croire le gouvernement, sa volonté d'harmoniser l'exploitation des transports aériens conformément aux recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La plénière a été dirigée par le 1er vice-président de la chambre basse du Parlement, Léon Alfred Opimbat.

Parfait Wilfried Douniama

FINANCE

Vers la création d'une institution de médiation financière au Congo

Le marché financier congolais est en plein essor, avec la hausse du taux de bancarisation et la multitude des opérations de levée de fonds. Les professionnels du secteur ont appelé, le 25 novembre, à Brazzaville, à la mise en place rapide d'une entité pour faciliter le règlement à l'amiable des litiges opposant les banques et les épargnants.

L'enjeu de la création d'une institution de médiation en République du Congo a été au centre d'un séminaire d'échanges ce mercredi, qui a réuni les principaux acteurs du marché financier local, notamment des responsables des établissements de crédit, des banques commerciales, de la banque centrale, les structures étatiques concernées, de la chambre de commerce de Brazzaville, des universitaires, des magistrats, les conseillers financiers...

Initiée par le Comité national économique et financier du Congo (CNEF), cette rencontre vise à sensibiliser les acteurs concernés afin de contribuer à l'amélioration du climat des relations entre client et banque et entre les banques. Il vise également, d'après le directeur national de la banque centrale, Michel Dzombala, à poser les bases de la création de la future institution prévue par le droit Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires), dont le Congo est un



Des participants au séminaire Adiac

membre.

À cet effet, les experts se chargeront de la conception des mécanismes de saisine et évidemment du seuil requis pour la saisine de la médiation. En tant qu'institution conventionnelle, la médiation financière vient combler les insuffisances de la justice étatique décriées pour les hommes d'affaires en raison de sa lenteur et son inefficacité.

Même si la solution est saluée

par les financiers, les praticiens du droit en appellent à plus de prudence. « On va préférer la médiation par rapport à la justice étatique, puisque cette dernière demande du temps et un coût à payer pour les deux parties. L'efficacité de la médiation réside dans la personne du médiateur qui doit être un professionnel du monde financier », a estimé Alix Romain Moukiama, procureur du tribunal de commerce.

Il faut donc poursuivre les réflexions pour essayer de répondre à toutes questions liées au processus de médiation et à l'exécution des décisions du médiateur, ainsi qu'au principe de l'insaisissabilité des avoirs des banques auprès de la banque centrale, estime le magistrat. Dans cette démarche, la justice a toujours son rôle à jouer, puisqu'elle peut être saisie en cas de refus de l'une ou l'autre partie.

Pour un autre intervenant, Daphtone Lekebe Omouali, enseignant à la Faculté de droit, au-delà de la simple médiation censée apaiser le climat du marché financier, subsiste le principe de l'insaisissabilité des avoirs des banques. « Le plus important c'est de parvenir dans cette médiation à concilier la nécessité de protéger les épargnants et le besoin de sauvegarder l'intérêt du système bancaire », a signifié le juriste.

Les associations des consommateurs veulent aussi faire entendre leur voix dans le débat qui vient d'être lancé. Le secrétaire général de l'association congolaise pour la défense des droits des consommateurs, Louis Patrice Ngagnon, a profité de la tribune que lui a offerte la rencontre dédiée à la médiation pour dénoncer la qualité des services bancaires au Congo, notamment le taux d'intérêt jugé exorbitant et les difficultés d'accès aux crédits et prêts pour le monde rural.

Fiacre Kombo

Vladimir Poutine s'est adressé aux participants du Forum international «Les leçons de Nuremberg»

Le 20 novembre à Moscou le Président de la Fédération de Russie s'est exprimé devant les participants du Forum international «Les leçons de Nuremberg». Ci-dessous le sommaire de ses propos.

Il y a 75 ans, six mois après la défaite du nazisme, le procès des chefs nazis a été lancé à Nuremberg (Allemagne). Le régime hitlérien, qui avait déclenché une guerre criminelle en 1939 et avait commis les atrocités les plus monstrueuses de l'histoire, a été vaincu. La victoire militaire des Alliés devait être complétée par une condamnation politique, juridique et morale du nazisme et de son idéologie meurtrière.

Les dirigeants de l'Allemagne nazie portaient une responsabilité personnelle pour la terreur à grande échelle, des massacres sanglants et de l'extermination délibérée de peuples entiers. Les États, victimes de l'agression ainsi que des millions de gens qui ont vécu des épreuves inhumaines, des douleurs et des souffrances, espéraient un châtement légitime, une punition publique et imminente des criminels. En août 1945, l'Union Soviétique, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et 19 autres pays sont parvenus à un accord pour organiser un procès sur les nazis. Le Peuple Soviétique, qui a subi les coups les plus puissants et les plus cruels de l'agresseur, qui a érigé à travers des épreuves et des sacrifices son chemin vers la Victoire, avait son compte à l'égard des nazis - pour ses martyrs, ses blessés et



ses mutilés, pour ses villes détruites et ses villages brûlés, pour les exterminations massives de la population dans les territoires occupés.

Les atrocités commises contre des civils soviétiques ont été édictées par les directives spéciales des nazis, érigées par le régime hitlérien au rang de politique d'État. L'Union Soviétique a subi d'énormes pertes pendant la Seconde Guerre Mondiale. Parmi les millions de victimes, la plupart étaient des prisonniers de guerre morts en captivité et des civils

massacrés sans pitié.

Ces crimes n'ont pas de délai de prescription. Et c'était le Tribunal de Nuremberg qui a donné son verdict. Les critères du crime contre l'humanité, élaborés lors de ce procès, ont défini la notion de génocide et ont constitué la base de la Convention des Nations Unies contre le génocide, adoptée en 1948.

Aujourd'hui en se référant aux décisions du tribunal de Nuremberg nous avons pleine conscience de leur importance pour défendre la vérité et la mémoire histo-

rique, riposter de manière ferme et argumentée aux tentatives de défigurer et de falsifier délibérément les événements de la Seconde Guerre mondiale, en particulier aux tentatives éhontées et mensongères de réhabiliter et même de glorifier les criminels nazis et leurs complices. Les principes de Nuremberg constituent la base des valeurs de l'ordre mondial de l'après-guerre et des normes de droit international. Leur abandon à l'oubli est un coup dur à la sécurité de la Planète toute entière.



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENI CLASSÉ EN TÊTE DU CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK

Pointe Noire (République du Congo), 25 Novembre 2020 – Eni a été classée première, ex aequo sur les 199 entreprises évaluées par le Corporate Human Rights Benchmark (CHRB); une confirmation de son leadership dans la conception d'une approche efficace des droits de l'homme.

CHRB est une référence internationalement reconnue qui évalue les performances des entreprises en matière de droits de l'homme. Chaque année, elle compare les plus grandes entreprises du monde dans les secteurs des industries extractives, des produits agricoles, de l'habillement, des technologies de l'information et de la communication (TIC), en tenant compte de leurs politiques, leur structure de gouvernance et leurs processus de travail pour évaluer leur approche des droits de l'homme, ainsi que leur manière de répondre aux allégations des manquements aux droits de l'homme.

Les travaux réalisés au cours de l'année écoulée ont permis à Eni d'améliorer encore ses performances. En particulier en ce qui concerne la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et le processus de suivi et d'évaluation adoptés par Eni afin d'évaluer l'efficacité des actions menées pour identifier les risques et faire face aux impacts potentiels sur les droits de l'homme, saluant sa volonté d'améliorer constamment son approche et l'accessibilité de ces informations.

«Ce résultat confirme notre engagement en faveur du respect des droits de l'homme, qui est essentiel dans notre chemin vers une transition juste qui permette l'accès à l'énergie pour tous, tout en protégeant l'environnement et en réduisant les écarts entre les pays», a déclaré Claudio DESCALZI, Président Directeur Général de Eni.

Eni a pris des mesures importantes pour diffuser et renforcer la culture du respect des droits de l'homme dans toutes ses activités, dans le cadre d'un processus qui a débuté fin 2016 avec un atelier qui était consacré à ses dirigeants et

présidé par le PDG. Des représentants de la société civile, des universités et de l'IPIECA, l'association de l'industrie pour la durabilité, ont pris part à cet atelier en tant qu'orateurs. A cette occasion, Eni a lancé un plan d'action pluriannuel et un programme de formation en e-learning, qui a jusqu'ici impliqué une part importante des salariés. En 2019, et pour un total de 25845 heures, plus de 19000 employés ont été formés aux droits de l'homme.

En 2020, la société a également renforcé ses procédures internes en mettant en place un processus structuré de due diligence et en adoptant un code d'éthique renouvelé et un code de conduite des fournisseurs, qui définissent les exigences minimales que tous ses fournisseurs sont tenus de respecter.

En outre, en ce qui concerne la gestion des risques pour les droits de l'homme liés aux activités de sécurité, Eni a été admise en mai 2020 comme « entreprise participante engagée » à l'Initiative des principes volontaires, initiative multipartite composée de gouvernements, d'ONG internationales clés et d'entreprises, qui promeut la mise en œuvre des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. En juin 2020, Eni a publié pour la deuxième année « Eni for Human Rights », le rapport de l'entreprise qui fournit des informations transparentes et concrètes sur son engagement en faveur du respect des droits de l'homme. L'engagement de l'entreprise en faveur des droits humains s'inscrit dans la nouvelle mission de Eni, qui s'inspire des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Contacts de l'entreprise :

Communication Externe de Eni Congo

Tel.: 05-628-72-04 / 05-800-61-10

Email : Communication.Externe.enicongo@eni.com

NUMÉRIQUE

Les jeunes demeurent le pilier de l'innovation

L'économie numérique nécessite de plus en plus l'implication des jeunes start-ups congolaises et africaines. En témoigne les échanges de la table ronde dédiée à la problématique de l'innovation en Afrique à laquelle le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a pris part le 25 novembre, par visioconférence.

Organisée par le CIO Mag, magazine lié à la technologie et à l'informatique, la rencontre s'est inscrite dans le cadre de la 9ème édition des assises de la transformation digitale en Afrique (ATDA). L'objectif étant d'échanger sur les questions liées à l'innovation numérique en Afrique.

Selon le ministre Léon Juste Ibombo, le secteur numérique est porteur et les jeunes sont le pilier de l'innovation. Pour lui, la politique du gouvernement en ce qui concerne l'innovation se résume en deux phases à savoir l'accompagnement de l'État dans l'innovation et la facilitation du ministère.

En effet, le continent africain sous l'impulsion des chefs d'État, a mis pour l'Agenda 2063, l'accent sur les sciences, la technologie et l'innovation comme leviers importants de renforcement des capacités pour l'atteinte des objectifs de



Le ministre Léon Juste Ibombo en visioconférence/Adi

développement et de transformation économique.

« La couche juvénile est indispensable dans l'innovation. Aussi, nous ne pouvons pas parler de la transforma-

tion digitale sans infrastructures adéquates. Au Congo, nous avons l'infrastructure numérique et la fibre optique qui permettent la facilitation de l'entrepreneuriat dans ce

secteur. Le Congo est donc un pays très attractif », a déclaré le ministre Ibombo.

Il a fait savoir que le gouvernement a mis en place certains dispositifs pour favoriser l'éclosion du secteur numérique, une stratégie Congo vision digital 2025 a été approuvée fondée sur trois piliers que sont l'e-citoyen, l'e-gouv et l'e-business.

« Notre plan d'actions s'appuie sur plusieurs axes que sont les infrastructures, le cadre juridique, le développement de contenus numériques locaux, le renforcement des capacités, la confiance numérique et le développement de services à valeur ajoutée », a indiqué Léon Juste Ibombo

D'après lui, plusieurs autres actions ont été prises par le gouvernement congolais en vue de promouvoir le développement de l'innovation technique et technologique. Il s'agit, entre

autres, d'un arsenal juridique promulgué pour protéger les libertés individuelles dans l'espace numérique et les systèmes d'informations, la ratification de la Convention de l'Union africaine sur la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel, l'interconnexion en réseau fibre optique entre d'une part le Congo et le Cameroun en cours d'achèvement, et d'autre part le Congo et la RCA, la Grande école numérique du Congo lancée en 2016. « Nous sommes en pourparlers pour ratifier la convention de l'Union européenne sur la cybercriminalité. Sans discontinuer, mon pays poursuit, malgré les effets induits de la Covid-19, sa construction en infrastructures critiques. La crise démontre clairement que le numérique n'est pas un luxe mais une nécessité. », a-t-il dit.

Gloria Imelda Lossele

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

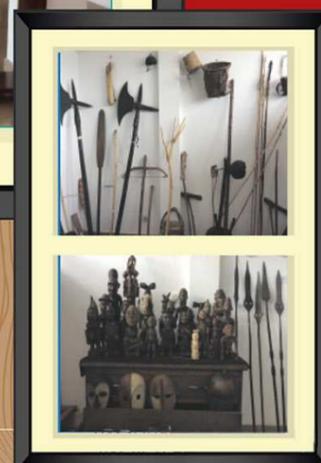
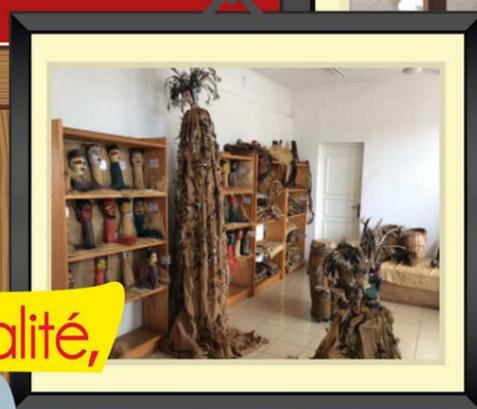
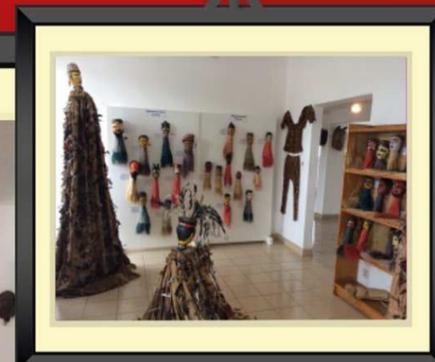
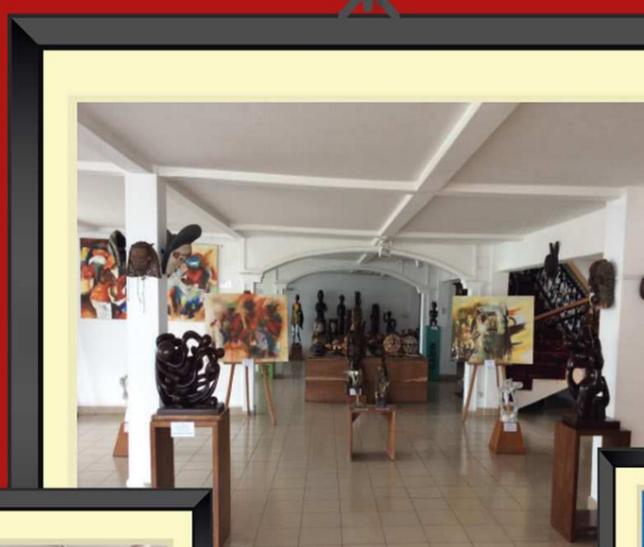
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

NORD CONGO

Les habitants des localités inondées exposés aux maladies hydriques

Les eaux souillées qui gagnent en hauteur du fait des inondations, dans la zone septentrionale du pays, peuvent être un facteur de propagation de certaines maladies. L'état d'urgence humanitaire décrété le 3 novembre tient compte du renforcement de la surveillance épidémiologique en cette période de pandémie de covid-19.

Depuis plusieurs semaines, des villages des départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala sont sous les eaux. La rivière Oubangui a en effet atteint un record de hauteur avec pour conséquences l'inondation totale et partielle de plus de cent localités, plus 87 000 personnes affectées, dont certaines sont sans abris. On note également l'inondation des plantations aggravant l'insécurité alimentaire... Autant de désastres mentionnés par le rapport de la mission conjointe gouvernement et agences des Nations unies du mois passé.

Risque de propagation des maladies

Les crues des principaux affluents du fleuve-Congo ou des autres rivières qui traversent les localités inondées emportent des déchets en ruisselant et affectent les ruisseaux où s'approvisionnent les populations

en eau devenue impropre à la consommation. Ainsi s'accroît le risque de contamination et de propagation des maladies hydriques telles le choléra, la dysenterie, les diarrhées et d'autres pathologies.

Surveillance épidémiologique

En cette période d'état d'urgence sanitaire du fait de la covid-19, la surveillance épidémiologique est le maître-mot. Elle est renforcée pour circonscrire la pandémie. La surveillance est élargie dans certaines localités frontalières de la République démocratique du Congo en vue de prévenir des cas d'Ebola. Cette surveillance épidémiologique devrait être renforcée dans les départements touchés par les inondations afin d'anticiper les maladies hydriques.

Après que l'état d'urgence humanitaire ait été décrété, le Programme alimentaire mondial a débloqué plus 500 mil-



lions FCFA pour organiser une première assistance, à la fois en vivres et en transferts monétaires auprès de 35000 personnes affectées.

L'aspect sanitaire de l'assistance humanitaire et sociale mérite une attention particulière étant donné que les inondations peuvent causer le dysfonction-

nement des services de santé dans ces localités tout comme bien d'autres services sociaux de base.

Rominique Makaya

DÉPARTEMENT DU NIARI

Des kits alimentaires pour les sinistrés

En dehors des aliments, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a mis des motos à la disposition des personnes vivant avec handicap en guise d'aide à la mobilité.



Remise des kits alimentaires par la ministre en charge de l'Action humanitaire

Ce 25 novembre à Dolisie, le préfet du Niari, Baron Frédéric Bouzock, a reçu des mains de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, des kits des aliments, des moustiquaires et couvertures à mettre à la disposition des sinistrés victimes des intempéries dans le département. « Les catastrophes naturelles se sont succédé sur tout le territoire national. Les ressources financières font défaut pour tous les sinistrés au même moment », a indiqué le directeur général de l'Action humanitaire, Clément Essieke,

en soulignant qu'il y a des catastrophes pour lesquels l'aide n'est pas disponible jusque-là. Le préfet du département du Niari a, quant à lui, rassuré que l'aide sera utilisée à bon escient en parvenant aux destinataires, sans détour.

En outre, une aide à la mobilité a été apportée aux personnes vivant avec handicap qui exercent dans les circonscriptions d'action sociale du département du Niari. Elles ont réceptionné des motos adaptées à leur état physique. « Nous remercions le gouvernement pour ce geste. Nous osons

croire que l'initiative ne va pas s'arrêter là et nous exhortons le gouvernement à penser aussi à plusieurs compatriotes vivant avec handicap qui jusque-là, faute de moyens, ne peuvent s'approprier ces équipements facilitant leur mobilité », a déclaré Bienvenu Mountou, un des bénéficiaires.

En rappel, l'aide à la mobilité a été fournie à cette couche sociale dans les départements où les opérations de certification des ménages vulnérables devant bénéficier des allocations d'urgence covid-19 ont été réalisées.

Rominique Makaya

COOPÉRATION MILITAIRE

Le Dixmude fait une escale dans la ville côtière

En provenance de Port-Gentil au Gabon, le Dixmude, porte-hélicoptères amphibie (PHA) de la Marine nationale française, a fait une escale de 72 heures, du 22 au 24 novembre, au port autonome de Pointe-Noire.

Outre les besoins de ravitaillement du Dixmude, l'escale a permis de conduire des interactions avec la Marine congolaise. Pendant deux jours, l'équipage du Dixmude s'est entraîné avec les plongeurs et les fusiliés congolais pour leur transmettre le savoir-faire, en termes d'intervention face à des navires pirates. Ils ont mené une mission d'expertise sur des bâtiments de la Marine congolaise. Après la revue des troupes, Nicolas Rossignol, capitaine de vaisseau et commandant du Dixmude, a indiqué que ce bâtiment est déployé dans le cadre d'une opération de présence quasi permanente de la France dans le golfe de Guinée aux côtés des partenaires africains. « L'objectif de cette mission est d'avoir une présence qui permet à la fois de lutter efficacement contre la piraterie et de venir à la rencontre de nos marines partenaires dans la zone pour les aider à améliorer leur capacité de coordination et d'intervention face à la piraterie », a dit Nicolas Rossignol.

Pour Jean Bruno Nguono, capitaine de vaisseau et commandant du 31e groupement naval de la Marine nationale, cette activité a une importance capitale pour les marins congolais. « L'activité va nous permettre de mener des activités de coopération, notamment l'entraînement et la formation du personnel. Pendant cette escale, nous allons résoudre certains problèmes d'ordre logistique, d'approvisionnement et le repos des équipages », a-t-il dit. Pour tout dire, l'escale du Dixmude témoigne des relations de qualité qu'entretiennent la France et la République du Congo en matière de coopération militaire. Organisée en étroite collaboration avec les autorités congolaises, cette escale s'est effectuée dans le cadre de la mission internationale Corymbe, pour laquelle la France déploie depuis 1990 des bâtiments de sa Marine nationale dans le golfe de Guinée. L'objectif de cette mission est de lutter contre les actes de piraterie qui sévissent dans cette aire maritime, tout en menant des actions de coopération avec les pays riverains du golfe de Guinée. Notons que cette activité s'est déroulée en présence de François Barateau, ambassadeur de France au Congo.

Hugues Prosper Mabonzo



NÉCROLOGIE

Brice Fredy Yoka « Daddy », la famille Mapoumba annoncent aux parents, amis, à la fraternité Anne-Marie Javouhey, à l'association des anciens élèves d'A.M.J, aux connaissances, le décès à Brazzaville de leur mère sœur et tante Joséphine Songuemas née Mapoumba « Mamie », décès survenu le 19 novembre 2020. Le deuil se tient au domicile familial, n° 104, avenue de France Poto-Poto, en face de l'école primaire Pierre Nzoko. L'inhumation aura lieu vendredi 27 novembre 2020 au cimetière du centre ville.



Martial Del Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, Roloand Bissoko, les familles Kobalet et Ikolo ont le regret de vous annoncer le décès de Alain Patrick Makaya Batchi « Pati » survenu ce Mardi 17 novembre 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Moukondo au n° 17 rue loutété, au carrefour Jacques Opangault (palmerais Mbemba). L'inhumation a lieu vendredi 27 novembre 2020 au cimetière La Grâce VIP.

IN MEMORIAM

29 novembre 2019 – 29 novembre 2020, jour pour jour, voici une année que le Seigneur a rappelé à lui sa ser-



vante Mme Kamba née Ngala Pangui. A cette occasion, les enfants Kamba vous invitent à avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Une messe d'action de grâce sera dite ce dimanche 29 novembre 2020 à 10 heures en l'église Notre-Dame de l'Assomption, derrière la mairie centrale. Maman repose en paix.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



SPORT DU TRAVAIL

Rodrigue Dinga Mbomi se prépare pour les prochains rendez-vous

Battu par Alain Romuald Atipot lors de l'élection à la présidence de la fédération, le président de la Ligue de Brazzaville a estimé que cette défaite a renforcé son envie de faire bouger les cartes pour les prochaines batailles.

Rodrigue Dinga Mbomi a souligné qu'il a beaucoup appris de sa défaite à la présidence de la fédération. Il a félicité le nouveau président élu et s'est dit satisfait de la tenue de l'assemblée générale élective dans un climat apaisé.

« Je vais commencer par féliciter le président nouvellement élu avec tout son bureau. Je leur souhaite vivement tous les vœux de réussite. J'espère que le nouveau bureau élu est vraiment conscient de l'ampleur de la responsabilité qu'il a. Il ne s'agit pas d'appeler les travailleurs à faire du sport. Leur responsabilité est de faire en sorte que d'ici à quatre ans nous ayons des travailleurs en meilleure santé. Cela doit orienter au quotidien leur action », a-t-il indiqué.

Rodrigue Dinga Mbomi a reconnu qu'il était arrivé à ces élections par concours de circonstances. Le décès de l'ancien président lui a donné l'envie de briguer la présidence de



Rodrigue Dinga Mbomi réaffirme son engagement pour le sport du travail/Adiac

la FCST avec pour ambition de poursuivre le travail amorcé par Robert Jean Raphaël Massamba Débat. Au-delà de son échec, il s'est dit fier d'avoir beaucoup appris du fonctionnement des

élections dans les fédérations. « Il y a un proverbe japonais qui dit qu'on apprend peu par la victoire beaucoup par la défaite. Je ressens un sentiment de plaisir et de joie

même après ma défaite. J'ai beaucoup appris à l'élection à laquelle je viens de participer. Si on parle du point de vue technique, je crois de ce que j'ai appris que si on veut être président du sport de travail, il faut être à l'intérieur de la machine », a-t-il reconnu.

Il s'est prononcé pour le changement des textes en mettant sur la table trois grandes interrogations dont les réponses devraient permettre à la FCST de grandir davantage. Au cours de l'assemblée générale élective, la question de la représentativité a posé, selon lui, des problèmes. La Sangha, rappelons-le, a eu plus d'électeurs que Brazzaville et Pointe-Noire.

« Est-ce que le département aujourd'hui moins peuplé que Brazzaville et Pointe-Noire peut représenter à lui seul le cumul des électeurs de Brazzaville et Pointe-Noire. Est-ce qu'un club non affilié peut participer à des élections fédérales. Est-ce qu'un club ayant participé à aucune

compétition départementale peut être qualifié aux championnats nationaux. Ce sont des questions que je mets sur la table et qui sont pour moi l'apprentissage de ces élections fédérales », a commenté le président de la Ligue de Brazzaville.

Sa défaite, a-t-il reconnu, n'a pas affaibli son engagement à lutter pour la promotion du sport en milieu des travailleurs. En attendant la programmation des élections des ligues départementales, il entend consacrer son énergie au développement des activités qui lui sont propres notamment Ndembo ya makasi qu'il souhaite développer sans oublier la concrétisation du projet de faire la Pointe-Noire Brazzaville à pied avec le nouveau président de la FCA. « Il faut réussir à mobiliser les gens autour de ce projet. Nous devons réussir à lever les fonds afin de mettre en place une véritable campagne de dépistage du diabète », a-t-il réclamé.

James Golden Eloué

LINAFOOT/LIGUE 1

Nul entre Mazembe et Lupopo, V.Club bat DCMP

Si le derby de Lubumbashi entre Mazembe et Lupopo n'a pas déterminé un vainqueur le dimanche dernier, celui de Kinshasa a vu V.Club prendre le dessus sur Daring Club Motema Pembe. L'on note par ailleurs la bonne opération du leader du championnat national, Maniema Union, vainqueur de Bazano à Kindu.

Le derby de Lubumbashi entre le TP Mazembe et le FC Saint-Éloi Lupopo s'est soldé, le 22 novembre, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo par un résultat d'égalité d'un but partout. C'était dans le cadre de la 11e journée de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Le club bleu et or de l'entraîneur Bertin Maku s'est d'emblée installé dans le jeu, accaparant le cuir. C'est contre le cours du jeu que Mazembe coaché par Dragan Cvetkovic a ouvert la marque à la 27e minute par Arsène Zola de la tête, sur un corner de Chicco Ushindi. Le gardien de but Matampi Vumi Ley de Lupopo n'a plus rien à faire. Lupopo a maintenu sa mainmise sur le jeu. Bertin Maku des Cheminots a opéré des changements en seconde période avec les entrées en jeu de Jonathan Masakidi et Héritier Kasongo. Patou Kabangu Mulota, Nicolas Kazadi et Philippe Kinzumbi sont montés sur l'aire de jeu du côté des Corbeaux.

Lupopo dominait, mais Mazembe a obtenu un penalty à la 78e minute. Patou Kabangu a buté sur le gardien de but Matampi qui a maintenu les Cheminots en vie. Dans les temps additionnels, Héritier Kasongo a égalisé, trompant le gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohrou, sur un

centre de Jonathan Masakidi. Il n'y a donc pas eu de vainqueur entre les deux clubs rivaux de Lubumbashi.

V.Club bat DCMP

Le derby de Kinshasa, le 22 novembre, dans un stade des Martyrs aux gradins vides à cause des restrictions dues à la covid-19, a tourné à l'avantage de V.Club, vainqueur du Daring Club Motema Pembe (DCMP). Le latéral

droit Djuma Shabani a inscrit l'unique but des Dauphins Noirs de la capitale à la 11e minute sur penalty consécutif, une faute du défenseur Mangindula sur Jésus Moloko Ducapel dans la surface de réparation de DCMP. Cependant, le club vert et blanc a été plus dominateur dans le jeu, mais sans concrétiser ses offensives. L'on note que le milieu défensif Masasi Obenze de V.Club a écopé d'un carton rouge en deuxième

période.

Au stade Joseph-Kabila de Kindu, l'AS Maniema Union a eu raison de la Jeunesse Sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par deux buts à zéro. Les joueurs de l'entraîneur Dauda Lupembe ont ouvert la marque à la 27e minute par Tshittemayi. Et le leader technique du club, Mercey Ngimbi, a donné le coup de grâce à la 70e minute avec le second but du club de Kindu. Avec ce succès,

Maniema consolide sa première position du classement après douze journées.

Et au stade Dominique Diur de Kolwezi, il n'y a pas eu de vainqueur au terme du derby de Lualaba entre Simba et Blessing. Deux buts partout, c'était le score de cette rencontre. Emmanuel Kashala (5e minute) et Rodrigue Kitwa (56e minute) ont été les buteurs de Simba, alors que Mamadou Nkongolo (55e minute) et Sam Samangwa (87e minute) ont marqué pour Blessing.

Classement

Au classement, Maniema Union garde la pool-position avec 25 points en 12 matchs, devant V.Club (19 points en 9 matchs), Mazembe (13 points en 7 matchs), Daring Club Motema Pembe -DCMP- (13 points en 10 matchs) et Blessing (12 points en 10 matchs). La sixième place est occupée par Renaissance du Congo (12 points en 9 matchs), suivi de Don Bosco (11 points en 6 matchs), Lupopo (10 points en 7 matchs), Jeunesse sportive de Kinshasa -JSK- (10 points en 9 matchs). Racing Club de Kinshasa -RCK- continue le top dix avec 9 points en 10 matchs livrés, juste devant Sanga Balende qui n'a disputé que 4 matchs pour un total de 8 points déjà glanés.

Martin Engimo



Vue du match entre DCMP et V.Club à Kinshasa (photo tpmazembe.com)

DROITS DE L'ENFANT

Le Samusocial mène la campagne de vulgarisation des textes

La Samusocial Pointe-Noire, point focal du Réseau des intervenants dans le phénomène des enfants en rupture, a organisé le 20 novembre à son siège à Mpita, dans le premier arrondissement Lumumba, un atelier de sensibilisation aux droits de l'enfant, dans le cadre de la célébration du 31^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant.

L'ONG, qui a le but principal de venir en aide aux enfants et jeunes en situation de rue, s'est engagée à rendre publics les droits de l'enfant pour essayer de réduire le nombre d'arrivée dans la rue. Ce nombre est passé de 132 à 210 en moyenne par année depuis 2015. Trois sous-thèmes ont constitué l'objet des échanges notamment, "La violence intrafamiliale et en rue", "Le dispositif d'alerte" et "La garde de l'enfant". Ces thématiques ont été développées respectivement par le procureur de la République près le tribunal des enfants, Mamoni Goma Jessica, Ulrick Mahoungou, chef de la circonscription sociale de Ngoyo, représentant la directrice des affaires sociales de Pointe-Noire, et Arle Ntonta, directeur des opérations du Samusocial. Saluant la présence des autorités locales, de la force

publique, des responsables des hôpitaux, des services sociaux et des représentants communautaires a cet atelier, le directeur du Samusocial Pointe-Noire, Raphaël Ellul, a reconnu l'existence des droits qui protègent l'enfant en République du Congo mais, faute de leur application, les enfants et

exposés des conférenciers ont permis à l'auditoire de découvrir certains droits fondamentaux de l'enfant, les différentes violations et les sanctions à infliger à des contrevenants, contenus dans la loi Potignon, une loi qui protège l'enfant en République du Congo.

Dans son intervention, le

l'opinion, le droit aux loisirs... S'agissant de la garde de l'enfant, elle a signifié que l'âge de l'enfant importe peu. Ce qui compte, c'est l'intérêt de l'enfant. En effet, après la séparation d'un couple, a-t-elle ajouté, le tribunal peut désigner la garde de l'enfant à la mère ou au père, cela dépend du statut de chacun et du

mille à son comportement. C'est ainsi que les parents doivent prendre le temps de les écouter », a dit le directeur des opérations du Samusocial. Et de poursuivre que l'absence du dialogue dans la relation enfants et parents peut conduire à la rupture. « Une fois l'enfant dans la rue, il est très difficile de restaurer le lien », a-t-il martelé. Ulrick Mahoungou a, quant à lui, édifié le public sur le dispositif d'alerte, notamment les démarches à mettre en œuvre pour aider un enfant en difficulté et les acteurs à contacter. Cette campagne de vulgarisation lancée depuis le début du mois de novembre se poursuit jusqu'à la fin du mois de décembre auprès des chefs de quartiers et les leaders religieux dans les sièges d'arrondissement, a fait savoir Régis Samba chargé à l'information du Samusocial.

Charlem Léa Itoua

« Les enfants ne sont pas les mêmes, chaque enfant dans une famille a son comportement. C'est ainsi que les parents doivent prendre le temps de les écouter »

jeunes sont toujours victimes des exactions physiques et sexuelles en milieu familial et policière. Il a également souligné le manque d'un centre d'éducation provisoire pour mineurs. En cas d'infraction, ils sont incarcérés dans les prisons avec les adultes. Les

procureur de la République près le tribunal des enfants a évoqué quelques droits de l'enfant, à savoir le droit d'être protégé de toutes formes de discrimination, le droit à l'acte de naissance et la bonne alimentation, le droit de libre expression de

bien-être de celui-ci.

Parlant de la violence intrafamiliale, l'une des principales causes de la sortie en rue des enfants, Arle Ntonta a indiqué que les enfants méritent d'être aimés. « *Les enfants ne sont pas les mêmes, chaque enfant dans une fa-*

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

FOOTBALL

Diego Maradona, El Pibe de Oro, n'est plus

Le monde du football est en deuil: Diego Maradona, légende du football argentin, est mort ce mercredi.

Relayée par la presse argentine, l'information a été confirmée, peu avant 18 heures, par l'entourage de l'icône argentine et napolitaine. Le surdoué et tumultueux Diego Armando Maradona n'est plus.

Victime d'un arrêt cardio-respiratoire à son domicile de Tigre, dans la région de Buenos

Aires, Maradona, 60 ans, avait été opéré le 11 novembre d'un hématome à la tête.

Le génial argentin a fait le bonheur de Boca Junior, du Barça, du Napoli et de la sélection argentine, avec laquelle il avait remporté le Mondial 1986 au Mexique, marquant face à l'Angleterre deux buts ancrés dans l'histoire : la Main de Dieu et une série de dribbles géniaux.

Footballeur inégalé, qui se partage la légende avec le Brésilien Pelé, le natif de Lanus a ensuite connu le déclin, grignoté par ses vieux démons : alcool, drogue et dopage. Devenu ensuite entraîneur, et même sélectionneur de son pays lors du Mondial 2014, il n'a jamais connu la même réussite sur le banc que sur le pré. El Pibe de Oro aura bercé, durant deux décennies, les rêves de millions d'enfants et laisse derrière lui autant de fans aux quatre coins du globe. Trois jours de deuil seront observés en Argentine.

Camille Delourme



Le génial argentin a fait le bonheur de Boca Junior, du Barça, du Napoli et de la sélection argentine, avec laquelle il avait remporté le Mondial 1986 au Mexique, marquant face à l'Angleterre deux buts ancrés dans l'histoire : la Main de Dieu et une série de dribbles géniaux.

MUSIQUE

Patrick Barezo présente son nouvel album

« Ange & démon », c'est le nom de l'album présenté le week-end dernier à Brazzaville par le nouvel adepte de la rumba, Patrick Barezo alias Tembé na ba maîtres.

Produit par Nguimbi Innocent Desnate (NID production) l'opus de Patrick Barezo est constitué de sept titres dont quatre rumba, deux génériques et un instrumental. « La Remontada », « Cent paroles », « La théorie des jeux », et « Tu me manques » sont des chansons de la rumba. Alors que le titre phare de l'album « Ange & démon », ainsi que la chanson « En cas de... » sont des génériques. La septième chanson « La théorie des jeux » qui est à la fois une rumba a été reprise en instrumental.

L'album arrangé dans un studio de la ville océane Pointe-Noire avant la touche finale au studio DM Record à Brazzaville, sort sur le marché avec trois clips promotionnels, tous tournés dans la capitale économique du Congo. Il s'agit des clips des morceaux « Ange & démon », « Tu me manques », et « La théorie des jeux ».

Quant au titre de l'album « Ange & démon », Patrick Barezo dit que c'est juste pour dire que nul n'est parfait. « Je pouvais bien l'intituler « Nul n'est parfait », mais ce serait trop facile que les gens le comprennent. J'ai voulu utiliser des métaphores, pour dire que chacun de nous a des qualités et des défauts. D'où le symbole du Yin et du Yang chinois qui se trouve



sur la pochette de l'opus, comme pour dire que malgré vos qualités, vous avez toujours une petite tache noire de défauts, ou malgré vos défauts, vous avez toujours une petite tache blanche de qualités», a-t-il indiqué.

S'inspirant de l'un des icônes de la musique congolaise, Théo Blaise Kounkou, Patrick Barezo veut conquérir le public. « Je veux aller

plus loin, je veux que ma voix puisse traverser les frontières », a-t-il déclaré.

Originaire de Pointe-Noire, Patrick Barezo entend mettre à profit son séjour brazzavillois pour assurer la promotion de son œuvre, notamment à travers les chaînes de radio et de télévision tant locales qu'étrangères. Il prévoit de tourner les clips des autres chan-

sons de son album et compte se produire en show case à cause des mesures barrières édictées par le gouvernement pour éviter la pandémie de Covid-19.

« Je caresse le dessein de faire partie des fervents adeptes de la rumba. Ce genre musical dont la République du Congo et la République démocratique du Congo mènent le com-

bat pour son inscription au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) », a confié l'artiste musicien.

Qui est Patrick Barezo ?

L'artiste musicien est titulaire d'un Bac + 2. Il est arrivé à la musique en voulant marcher dans le sillage de son père, organiste dans une chorale de l'Église catholique à Pointe-Noire. C'est en 1997 que Patrick Barezo fait ses premières armes, au Cabinda, dans le groupe « Anjos negros » ou « Anges noirs ». Quelques années après, il met sur pied son propre ensemble musical, « Melodia di Africa » ou « La mélodie d'Afrique ». Retour au Congo précisément à Pointe-Noire, il intègre plusieurs groupes ponténégrins, avant d'intégrer « Baka forme » de Fofana Moulady, basé en Europe. Patrick Barezo s'est ensuite lancé dans une carrière solo. Il a monté son propre groupe musical à Pointe-Noire. « Aujourd'hui, j'ai pris mon destin en main, et je suis découvert par le nouveau label NID Production qui m'a permis de mettre sur le marché du disque le premier album de ma discographie « Ange & démon », disponible en disque compact », a expliqué Patrick Barezo.

Bruno Okokana

ESCRIME

Alban Kaky prend la tête de la fédération

Ancien président de la ligue de Brazzaville, Alban Kaky a été élu le 24 novembre président de la Fédération congolaise d'escrime (Fécoes).

Au terme de l'assemblée générale électorale de la Fécoes, Alban Kaky et certains membres du bureau exécutif ont été unanimement choisis par les délégués des clubs, ainsi que ceux des ligues.

En présence des représentants du ministère des Sports et de l'Éducation physique puis du Comité national olympique et sportif congolais, le nouveau promu a convaincu l'assemblée grâce à son « projet de développement de l'escrime congolais pour la période 2020-2024 ». Un document qui détaille avec précision toutes les activités et initiatives de la Fécoes couvrant les quatre prochaines années.

Se disant disponible et ouvert à toutes les propositions allant dans le sens de développement de l'escrime au Congo, Alban Kaky souhaite, en effet, innover tout en apportant un nouveau management au sein de cette structure. Il a, par ailleurs, indiqué que le bureau dont il a la charge travaillera en étroite collaboration avec tous les acteurs de cette discipline, notamment les athlètes, les médias, les techniciens et le ministère des Sports, ainsi que d'autres partenaires nationaux et internationaux.

« Je suis très content d'avoir été élu aujourd'hui et demande à tous de se joindre à nous. Je suis un homme de grands défis et compte sur vous afin de réaliser de belles choses. Aussi vais-je vous rassurer ma disponibilité et serai toujours prêt pour l'exécution de tous nos projets, en commençant par le tournoi que nous allons dédier à l'ancien président de la fédération, Albert Kaya, décédé », a indiqué Alban Kaky. Cet amoureux d'escrime a, en outre, annoncé que le bureau exécutif enclenchera des sessions de formations et quelques activités fédérales, après l'autorisation de la pratique du sport collectif par le gouvernement de la République.

A l'exception du président de la Fécoes, les membres de l'assemblée ont également élu Jean Félix Ibanga au poste de 1^{er} vice-président et Delex Charles Moukengué, secrétaire général. Si Dautry Malanda devrait suppléer le secrétaire général, Julia Dianzenza Masuama assumera, pour sa part, les fonctions de trésorière générale. Suite aux désistements et autres aléas, quelques membres au sein du bureau exécutif seront complétés lors du conseil inaugural de cette fédération nationale.

Rude Ngoma



RUGBY

Elbe Biscay Bidié –Bia Mbemba insiste sur la formation

Elu le 21 novembre, le nouveau président de la fédération de rugby a placé son mandat sous le signe de la formation. Il entend créer une école fédérale de rugby pour perfectionner le niveau des enfants âgés de 14 à 20 ans.

Elbe Biscay Bidié–Bia Mbemba qui remplace à ce poste Paulin Mandoumou fait partie, selon lui, de ceux qui ont commencé la promotion du rugby au Congo. En tant qu'acteur indirect du rugby congolais et membre d'honneur du stade brazzavillois, il entend apporter son expérience au rayonnement de ce sport.

Il compte relever le défi de la vulgarisation, du développement de la discipline tout en mettant l'accent sur sa visibilité. Selon lui, vulgariser et développer le rugby passe par la relance d'un programme de World Rugby qui permet d'initier la pratique de la discipline en milieu scolaire et urbain dans le monde entier.

« Il est très important de relancer ce programme au Congo dans toutes les écoles, universités, instituts de formation des cadres de sport et d'éducation physique, dans les orphelinats, le milieu professionnel et militaire des douze départements de notre pays. Il permettra d'accroître le nombre de pratiquants de toutes catégories d'âge et du genre, du poussin au vétéran, éducateurs, arbitres clubs, des écoles de rugby », a expliqué Elbe Biscay Bidié –Bia Mbemba.

Le nouveau président prévoit aussi de conclure des protocoles d'accord avec les ministères de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'Enseignement supérieur, de la Défense nationale, de l'Intérieur, du Travail et de l'Emploi pour l'instauration et l'initiation du rugby dans ces structures afin de créer de nouvelles équipes.

Il est déterminé à planifier et



Elbe Biscay Bidié –Bia Mbemba, nouveau président de la Fédération congolaise de rugby DR

programmer des compétitions régulières chaque année pour les adultes et vétérans dans les disciplines de rugby A 15, A 7 et A 13 tout en mettant l'accent sur la participation régulière des Diables rouges à toutes les compétitions internationales organisées par Rugby Africa. La vulgarisation du rugby féminin fait également partie de son agenda. Elbe Biscay Bidié –Bia Mbemba, rappelons-le, est le seul nouveau dans l'actuel bureau de la fédération congolaise de rugby. Les anciens membres du bureau sortant ayant postulé à d'autres

postes ont été tous réélus. Serge Roger Ngoma Matondo, Aziz Vincent Niambi Malalou, Aimé Prosper Antoine Bambi et Nathalie Makoumounou Mbama, occupent respectivement les postes de la vice-présidence. Bernard Mouandza est le secrétaire général pour adjoint Lepieux Mampassi. Pélagie Rosine Ngouno Tseké (trésorière générale) et Monique Tsaka (adjointe) s'occupent des finances de la fédération. Colette Dilou Youlou et Doudou Crislin Mawangou Malonga sont les membres.

James Golden Eloué

FÉCOFOOT

Une vingtaine d'éducateurs postulent pour la licence D

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a lancé, ce 25 novembre, une formation qui regroupe une vingtaine de postulants pour l'obtention de la Licence D.

Gaston Tsangana, le directeur technique national à la Fécofoot, a défini la Licence D comme le début de la formation de la carrière pour un entraîneur, un métier noble et passionnant qui exige le respect des règles, la volonté et la persévérance. « C'est un métier passionnant parce que tout au long de votre parcours d'éducateur, il y a certains qui vont évoluer. Dans ce parcours, vous rencontrerez les obstacles. Ils ne vont pas manquer. Mais soyez persévérants parce que ce sont les obstacles qui vont vous faire grandir », a-t-il expliqué.

Il a insisté sur la persévérance pour stimuler la volonté des stagiaires à



Gaston Tsangana s'adressant aux stagiaires/Adiac

poursuivre leur cursus de formation. « Vous ne devez pas vous arrêter à la licence D. Il y a tout un cursus de formation que

vous devrez suivre mais cela demande de la volonté. Logiquement vous devez être vingt mais, dans cinq ans nous de-

vous trouver tous les vingt montés à l'échelon supérieur », a souhaité Gaston Tsangana.

La parfaite maîtrise des

règles de jeu pour l'enfant, a expliqué le directeur technique national, permettra aux postulants à la licence D d'encadrer l'enfant selon les règles de l'art. « Vous les éducateurs, vous êtes censés de le recadrer. A quel moment faut-il jouer, à quel moment doit-il être à l'école ou avec les parents. Voilà un peu les différentes tâches qui vous reviennent », a-t-il dit, tout en souhaitant qu'ils soient attentifs et participent activement aux débats. Notons que c'est Henri Endzanga, deuxième vice-président de la Fécofoot chargé de développement qui a officiellement lancé cette formation qui va se clôturer le 28 novembre.

J.G.E.